



Mme SCHMITT Karine – 34 Lotissement du Parc – 57730 PT EBERSVILLER

☎ 09.81.61.32.77 / 📞 06.14.73.30.00 / ✉ : karine.schmitt@petanque.fr

Date : Le 15/08/2019

Objet : Convocation Réunion

Mesdames et Messieurs
Les Membres
Du Comité Régional du Grand Est

CONVOCAION

Chers (es) Collègues,

Vous êtes convoqués à la réunion du Comité Directeur du Comité Régional qui se tiendra le :

Samedi 07 Septembre 2019 à 09h00

Adresse du Jour :

Maison des Sports de Metz - 3 Place de la Bibliothèque 57000 METZ

Salle : 632

Ordre du jour

- Bilan saison 2019
 - o Championnats régionaux
 - o Championnats de France
- Mise à jour du RI des CRC
- Coupe Grand Est 2019
- Finances
 - o Bilan 2019
 - o Cotisation 2020
- Préparation saison 2020
 - o Championnats Régionaux : Désignation des organisateurs
 - o Championnat régional tir de précision
 - o Championnat de France : Indemnités versées
- Projet de création d'un poste CTFR (Conseiller Technique Fédéral – Régional en charge du développement)
- Préparation AG 2019
- Congrès Fédéral 2020
- Demande de remise de peine (MONIN Jimmy)
- Divers

A l'issue de la réunion, un repas sera pris en commun.

Comptant sur votre présence, recevez, chers(es) collègues, mes salutations sportives.

Pour le Comité Régional de Pétanque,
La Présidente,
Mme SCHMITT Karine

Inscrit au registre des Associations
Tribunal d'Instance de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028





Date : 13/09/2019

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

DU 7 SEPTEMBRE 2019

LIEU : MAISON DES SPORTS - METZ

Présents : ABDELFADI Allan - ASSA Philippe - COLUCHE David - DUCHENE Pascal - GLE Christiane - KURZ François - LEQUERTIER Chantal - MIETTON David - PIDOL Patricia - RABELLINO Michel - SCHMITT Didier - SCHMITT Karine - STERNITZKY Michèle.

Excusés : ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - BLAISE Joël - CHEVALLOT Francis - GIUSTI José - SCHWARTZ Emile - THOMASSIER Christian.

BILAN DE LA SAISON 2019

CHAMPIONNATS REGIONAUX

COURCELLES SUR BRICE 51 : Très bonne organisation du CD51 et du club. Un souci de pantalon pour 2 équipes (CD57 et 51) qui a pu être réglé rapidement. L'arbitre régional qui devait officier les 2 jours n'a pu être présent en raison de problèmes de santé. Un arbitre national l'a remplacé le samedi. Par contre le 2^{ème} jour, l'arbitre était départemental alors qu'il est demandé un arbitre régional minimum. Il a été difficile pour le CD51 de remplacer au dernier moment.

HETTANGE GRANDE : Bonne organisation du club pendant ces 4 jours. Pas de souci majeur. Bien sûr encore une fois des critiques des parents concernant les terrains pour le championnat des jeunes.

Tenues vétérans : une équipe du CD67 n'était pas conforme concernant le bas qui n'était pas sportif. Les joueurs ont été s'acheter une tenue conforme.

Jeunes : malgré la mise en garde et le rappel sur les tenues, certaines équipes jeunes n'étaient pas en règle avec le bas. Il va falloir trouver une solution pour l'année prochaine afin que ce point soit réglé.

Nos catégories n'étaient pas complètes : (20 juniors – 28 minimes – 24 cadets) sur 32.

Ce qui fait peu sur les 10 départements du GrandEst. Certains CDs n'avaient pas de jeunes dans les 3 catégories.



PC RHODIA – Bantzenheim (TJP) : Bonne organisation du club. Très bon accueil.

PC RHODIA - Bantzenheim (DJP) : Bonne organisation du club. Très bon accueil.

Equipes absentes aux différents championnats régionaux :

DS Masculin

Equipe de Meuse (Acte de naissance)

Equipe de M. et Moselle (Certificat médical)

T. VETERAN

Equipe des Ardennes (décès de l'un des joueurs le dimanche avant le chpt – pas de remplacement du CD08)

Equipe de M. et Moselle (Certificat médical)

T. PROMOTION

Equipe de M. et Moselle (CM fourni – Au vu de la teneur de ce CM « le joueur devait rester à la maison sous la surveillance de ses parents, il est né en 1951 ! Après avoir pris l'avis des vice-présidents et du responsable de la commission de discipline, un engagement de poursuites a été rédigé contre les 3 joueurs) . Un courrier de l'un des joueurs a été envoyé qui stipule qu'il n'était pas informé de sa qualification.

Equipes de M. et Moselle (Certificat médical)

Equipes de Moselle (certificat médical – attestation de travail)

DJP

Equipe de M. et Moselle (Certificat médical)

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les résultats dans l'ensemble sont très moyens. A noter notamment la fin de l'aventure en :

- ½ finale Triplette Féminine (Grand Est / CD 10)
- ¼ finale Tête à Tête Masculin (Grand Est / CD 08)
- 8^{ème} de finale Tête à Tête Masculin (CD57)
- ¼ finale Triplette Féminine (CD 55)
- 8^{ème} de finale TS Masculin (CD08)
- 8^{ème} de finale DS Mixte (CD08)
- 8^{ème} de finale T. Minime (CD51)



COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Adjointe :

PIDOL Patricia ☎ 06.87.41.87.62 ✉ pmpidol@free.fr

REMARQUES :

FREJUS :

Les tenues officielles offertes par le GRAND EST n'ont pas été portées par les qualifiés du CD 68.

Décision : remboursement au comité régional, des tenues et application de la pénalité de 200.00€. Une facture sera adressée au CD 68.

SAVERDUN / TF

Hôtellerie : pas toujours très proches des terrains mais pour certains il a été très difficile de trouver plus prêt en raison du tour de France à Saverdun 09.

A ce sujet un courriel du délégué de l'équipe du CD10 qui représentait le GrandEst a été envoyé à la présidente concernant les indemnités de déplacement.

Il est rappelé que les indemnités de déplacement sont un forfait à l'équipe. La nuitée supplémentaire de cette équipe qui a perdu en ½ finale est prise en charge par le comité régional ainsi que le forfait restauration du dimanche soir.

Le président du CD10, M. CHEVALLOT Francis, a demandé qu'un complément soit versé.

Décision du Comité directeur : Aucun complément ne sera versé.

NEVERS / JEUNES :

Certains jeunes du CD08 n'ont pas logé dans les chambres qui leur ont été réservé par le comité régional et ont été occupé par des accompagnateurs de ce même CD. **Décision : remboursement de ces dépenses comité régional** (nuitée + petits déjeuners + taxe de séjour pour 3 personnes). **Donc envoi d'une facture à ce CD.**

DIJON :

Il est à signaler le manque de personnel à l'hôtel CAMPANILE (service petit déjeuner du samedi matin)

Remarque : les boissons personnelles et les frais de parking n'ont pas à être facturés sur le compte du Grand Est (régularisation en cours par le délégué concerné qui remboursera : quiproquo avec l'hôtelier).



COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Adjointe :

PIDOL Patricia ☎ 06.87.41.87.62 ✉ pmpidol@free.fr

EVALUATION

Il a été demandé à chaque délégué d'une équipe du GrandEst de faire parvenir à la présidente un rapport de délégation.

Dans l'ensemble les retours sont bons.

Rapports de délégation manquants :

TS Masculin : CD68

Promotion : CD08

TTS Masculin : CD08 et CD10

JEUNES : Le délégué du Cd51 minime pose la question à savoir s'il le port de l'écusson d'éducateur ou Initiateur est obligatoire. La réponse est OUI.

Minimes : CD88 pour les 2 équipes – CD68

Cadet : CD08 pour les 2 équipes – CD88

Junior : CD08 – CD68 - CD10

Souhaits exprimés :

- * 2 tenues « joueurs » à prendre en charge par la région au lieu d'une = NON
- * Choix de l'hôtellerie identiques pour les CDs et la Région : Difficilement réalisable.
- * Attribution de tenues « Grand Est » aux délégués nommés par les CDs : NON

TENUE DES DELEGUES - RAPPEL : s'ils ne sont pas membres du comité régional, ils portent la tenue de leur département. Le CR ne fournit pas les tenues aux délégués. Le règlement fédéral dit bien que la tenue du délégué peut être différente de celle des joueurs. Il n'est donc pas obligatoire de l'avoir.

CHAMPIONNATS REGIONAUX DES CLUBS (CRC)

Les dates de CRC / CDC doivent être respectées. En 2019, le CD 10 a programmé d'autres dates.

Aussi, un rappel sera fait à ce CD. En cas de récurrence, une amende pécuniaire de 600.00€ et une sanction sportive seront appliquées. (Pas de montée en CRC l'année suivante)

Aucune modification ne sera tolérée dès 2020, sauf cas exceptionnel (intempéries)



COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Adjointe :

PIDOL Patricia ☎ 06.87.41.87.62 ✉ pmpidol@free.fr



PHASE FINALE

CRC Vétérans 2019 : mardi 8 octobre 2019 au boulodrome d'Illzach. Le programme sera communiqué quand les équipes qualifiées seront connues.

Tirage intégral : SUR PLACE LE JOUR DE LA COMPETITION

CRC Féminin 2019 : samedi 2 novembre 2019.

CD organisateur : Non connu le 7 septembre (candidature à adresser à Karine et à Chantal).

Tirage intégral : SUR PLACE LE JOUR DE LA COMPETITION

CONSEQUENCE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR CRC A EFFECTUER.

COUPE DU GRAND EST 2019

Elle se déroulera comme déjà prévu, au boulodrome d'EPINAL les 7 et 8 décembre. Allan signale que les arbitre et délégué ont déjà été prévus par le CD 88.

Les parties se disputeront au temps. Cette décision est prise à la suite du retour d'expérience de l'édition 2018 (fin tardif de la compétition).

CONSEQUENCE : MODIFICATION DE CE REGLEMENT A EFFECTUER par David COLUCHE.

Les qualifiés connus à ce jour :

CD52 : à confirmer sa participation

CD55 : Bar Le Duc

CD88 : Rambervillers

Délégation : BLAISE Joel

Arbitres : A confirmer

Le CD88 devra prévenir dans les meilleurs délais si des repas seront servis sur place. (Menu + tarif).

FINANCES

A ce jour le bilan est déficitaire.

Le trésorier précise que d'autres rentrées d'argent sont attendues. Le budget 2019 devrait être équilibré.



DECISIONS SAISON 2020

Cotisations dues par les CDs au comité régional : A confirmer si identique à 2019 ou augmentation en fin de saison au vu du bilan final.

Indemnités chpts régionaux : idem 2019

Indemnités CDF 2020 : Suppression du forfait pour le bas de tenue (30.00€ par joueur) étant donné qu'en championnat régional (depuis 2019) et départemental dès 2020, il doit être identique à l'équipe.

PREPARATION SAISON 2020

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Toutes les réservations ont été faites

Rappel : exiger les autorisations parentales pour les jeunes mineurs avant le déplacement au CDF.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Jeudi 21/05 DS + TTF : CD55 - Stenay

Vendredi 22/05 : TV CD55 - Stenay

Samedi 23/05 : TS + TF : CD55 - Stenay

Dimanche 24/05 : D. Mixte : CD55 - Stenay

Samedi 30/05 : Promotion + jeunes CD 88 - Rambervillers

Dimanche 31/05 : DF+TTS+ jeunes CD88 - Rambervillers

Lundi 01/06 : Tir de précision SM-SF-junior masculin et féminin : CD88 – Rambervillers

Samedi 06 et dimanche 07/06 : TJP : CD68 (à définir le lieu)

Samedi 13 et dimanche 14/06 : DJP : CD68 (à définir le lieu)

COUPE DU GRANDEST : 28 et 29/11/ 2020 : CD67 (lieu à définir)

CALENDRIER OFFICIEL 2020 : MODIFICATIONS

Elles sont apportées ce jour et notamment :

CDC / CRC PROVENCAL : organisation les 08.05 et 01.08.2020 (annulation en Mars) et 29.08 2020 = maintien.

CRC JEUNES : 22.03 2020 / 21.06.2020 / 30.08.2020 (29 mars = annulation).

CDC /CRC Vétérans le 30.09.2020 : journée de réserve.



COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Adjointe :

PIDOL Patricia ☎ 06.87.41.87.62 ✉ pmpidol@free.fr

Certaines journées de « réserve » sont supprimées.

NATIONAL JEUNES ASPTT STRASBOURG A AJOUTER : 28 Juin 2020

NATIONAUX 2020 : Les nationaux de TINCHEUX – PAM – RAON L'ETAPE – MULHOUSE – CHARLEVILLE MEZIERES et STRASBOURG (jeunes) sont reconduits en 2020.

Disparition des Grands Prix Régionaux d'Epinal – Golbey – Florange et Baccarat.

Concernant Baccarat, il a été rapporté à la présidente que la formule par Poules sans récupération des perdants après poules a été imposée à l'organisateur par la présidente du CR. **CE QUI EST TOTALEMENT FAUX.**

CONSEQUENCE : MODIFICATION DU CALENDRIER OFFICIEL 2020 A EFFECTUER par David COLUCHE

Nombre d'équipe à qualifier par CD pour les championnats régionaux 2020 : David se chargera de mettre le tableau à jour. A voir avec le CD08 s'il souhaite des places au championnat régional DJP.

CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR DE PRECISION

Nous sommes dans l'attente des instructions fédérales.

PROJET DE CREATION D'UN POSTE DE CTR (CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL – REGIONAL EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT)

La définition des activités de ce poste n'est pas assez complète actuellement pour justifier cette création. Des précisions seront demandées à la FFPJP.

AG GRAND EST 2019

. Elle se tiendra le 14 décembre 2019 à l'hôtel IBIS de Villers Semeuse (08).

Christine ATTIBA était en charge de cette préparation. Une offre de prix a été envoyée à chaque CD concernant l'hôtellerie. (50€ la nuitée + 0.83 € TS + 10.50 Petit Déjeuner).

Une proposition de repas a été faite par le restaurant de l'hôtel au prix de 35.00 € boissons comprises (typiquement Ardennais)

L'apéritif est à 8.50€ par personne (kir + amuses bouches)



CONGRES FEDERAL 2020

RAPPEL :

Lieu : LE TOUQUET

Dates : 10 et 11 janvier

Le comité régional GRANDEST sera représenté par la présidente.

DISCIPLINE

M. MONIN Jimmy du CD51 a fait parvenir un courrier à David COLUCHE concernant une demande de remise de peine. (la 2^{ème}). Lecture du courrier.

Décision : Le comité directeur a décidé de donner **un avis défavorable** à cette demande. Le courrier sera envoyé par la présidente.

Des travaux d'intérêt général ont été notifiés à un licencié du CD 88 : cette personne pourrait rassembler certains dossiers de discipline que le responsable de cette commission régionale lui confierait.

Si vous pensez à d'autres tâches, vous pouvez vous mettre en contact avec Pascal.

DIVERS

Un arbitre du CD 88 a adressé un courrier au Président de la FFPJP, qui a fait suivre à la Présidente du CR. Cet arbitre demande que les personnes citées dans son courrier et qui sont tous membres du CD88 passent devant la commission d'éthique.

L'ensemble des membres du CR ne souhaitent pas interférer dans cette affaire et demande l'intervention de la FFPJP.

Un email sera envoyé dans ce sens au président fédéral.

La CNA a proposé la candidature à l'examen d'arbitre européen à M. LANGSOGHT David du CD51. Ce dernier a adressé une demande au CR pour la prise en charges de ses frais.

DECISION : Refus



Formations et recyclages

INITIATEUR ET BF 1 : se référer au mail de Didier STIEVENART, Coordonnateur Régional de formation du Grand-Est.

ARBITRE : même procédure que l'année passée aussi bien pour la formation d'arbitre régional que celle du niveau départemental. Une nouvelle procédure fédérale sera mise en place pour la saison 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

La Présidente

Mme SCHMITT Karine

La Secrétaire Adjointe

Mme PIDOL Patricia

